60me Année — Nouvelle Série — No 504 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 1er OCTOBRE 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Toine

Sisteron, le 28 Septembre 1955.

Mon cher Toine,

J'arrive de Gap où m'ont appelé des devoirs de famille. C'est toujours avec un double plaisir que je séjourne dans la capitale des Gavots. La ville est plaisante et bien tenue. Elle n'a pas été, comme Sisteron, massacrée par les bombes. On n'y voit pas, comme à Canteperdrix, d'interminables chantiers qui font penser au dicton provençal : « Où maï pendé, où maï rendé ».

Des jardins verts et fleuris, même en cette arrière saison, agrémentent les places, et les rues sont propres.

Au départ de Gap il faisait frais, une légère bise soufflait. A notre arrivée ici, dès notre entrée par le Pont du Buëch, nous avons été assez fraîchement reçus par M. Mistral qu'agitait une ire inexplicable. Il gonflait au maximum ses joues et par sa bouche de la Baume, grande ouverte, nous lançait au visage toute sa hargne glacée.

Contrairement aux autres humains qui exhalent leurs colères dans la fièvre, M. Mistral, lui, a besoin des souffles glacés pour nous manifester sa mauvaise humeur.

C'est tout de même avec plaisir que j'ai retrouvé notre Ségustéro avec ses chantiers, dont certains semblent devoir être éternels. Les escaliers de la Place aux Herbes montent lentement vers leurs sommets. Malgré qu'ils montent, ce sont eux qui vont le plus vite. Ils sont jeunes et légers.

J'ai retrouvé la rue Serpentine, celle qui passe derrière la Mairie pour venir expirer dans la rue Paul Arène, dans le même état de cahos où je l'avais laissée. Elle semble définitivement délaissée par les hommes,

Il paraît que les entrepreneurs ont trouvé au milieu du chantier un os. Un os d'animal sans doute préhistorique (bête fabuleuse) qui ne veut pas se laisser extraire, et alors ils ont renoncé. La route passera, peut-être, par un autre endroit. Peut-être par les Combes. Ça n'a rien d'officiel, ce sont des idées à moi.

Le tunnel avance pierre par pierre, ça sera du beau travail, solide, garanti à l'usage. A la sortie il me paraît un peu petit. C'est, à ce qu'on m'a dit, un effet d'optique. Et puis si un jour on fait des camions de 30 ou 40 tonnes, on pratiquera par transbordement ou bien on les fera passer par la Saunerie et la rue Droite qui sera, pendant 5 minutes, interdite aux piétons.

Tout ça c'est des projets... hypothétiques.

C'est comme le barrage qui devait se dresser devant le pont de la Baume, à l'étranglement du fort et des orgues renommées, c'est, je crois, encore une hypothèse.

Il se fera peut-être en amont de la villa d'un sympathique Docteur et des falaises du Gand. On a calculé que ça coûterait moins cher. Presque pas de propriétaires à indemniser, c'est pas sorcier, mais il fallait y penser.

Et puis, qui sait ? il se fera peut-être... ailleurs, à moins qu'il ne se fasse pas. Il suffirait peut-être d'un changement de gouvernement.

Nous voilà, mon vieux Toine, ramenés fatalement vers la politique. Tombera ou tombera pas ?

Malgré les menées sournoises de M. M.P.F. et la démission du Figaro, de son grand défenseur, l'illustre académicien M. François Mauriac, qui s'apprête à combattre à mort.

Notre Président, M. Edgar Faure, est décidé à ne pas se laisser faire, il lutte farouchement, bien que sans trop de bruit. Il comptait que S. M. Ben Arafa s'en irait gentiment et sans bruit pour laisser la place à... (je ne te dis pas son nom pour ne pas m'attirer un démenti officiel). Mais voilà ! S. M. le Sultan, entrôné par nous, ne veut pas se laisser détrôner par les mêmes.

Il n'a pas pris son intronisation pour un sketch de la revue des Folies Bergères. Un Sultan, c'est comme qui dirait le Pape des Musulmans, et un Pape on n'en change pas comme de chaussettes. S. M. Ben Arafa ne veut pas s'en aller.

C'est là le drame ou, qui sait, le contraire ? Sur cette question, grave pour nous, nos hommes politiques sont divisés comme sur toutes les autres. C'est la Tour de Babel, plus personne ne parle la même langue. M. Faure après avoir consulté tous les augures de la IVme République et du Maroc, il a donné sa langue au chat ou plutôt au Général de La Tour qui s'y connaît, à ce qu'on dit. On a encore fini par où on aurait dû commencer.

Quoi qu'il en soit le Président E.F. est bien décidé à résister à tous les coups destinés à le déboulonner, même à ceux en vache de son prédécesseur. Il fait bien. La farce du *Repasse-le moi, le fauteuil, je te le rendrai tout de suite,* elle a assez durée.

Un additif à la Constitution à reviser devrait dire : « Un Président du Conseil renversé par un vote régulier de l'Assemblée, ne pourra revenir au pouvoir avant deux ou trois ans bien écoulés ». Ça calmerait les candidats.

Malheureusement le Maroc n'est pas le seul pétard placé sous le fauteuil présidentiel. Il y a la révision des impôts, avec le pétard Poujade ; il y a les grèves qui mûrissent périodiquement à l'automne et qui amènent le pétard des salaires, arme des syndicats qui ne veulent pas mourir. Il y a... encore bien d'autres explosifs à l'usage des gens pressés de gouverner à leur tour. Il y a aussi les élections proches qui permettront peut-être à M. Edgard de trôner pendant 7 ou 8 mois encore.

Souhaitons, cher ami, que toutes ces embûches : Maroc, Algérie, Tunisie, trouvent une solution satisfaisante pour nous et non sanglante pour tous. C'est l'avenir de grande Nation de la France qui se joue. Notre Pays est jalousé depuis des siècles. Nos alliés ne sont pas en toutes choses des amis. Veillons au grain !

Je vais te laisser, cher ami, mais avant de terminer je veux te signaler quelque chose de bien. Le Monument aux Morts de la Résistance que tu avais vu sobre et simple au début, à la sortie de Sisteron, a été agrémenté d'iris et de fleurs sur les deux penchants qui l'encadrent, avec bon goût. Félicitons les auteurs.

Il y a autre chose que je veux te signaler. Dans ma dernière je t'indiquais que le chemin qui des Cordeliers mène à la Durance avait été enduit d'un tapis propre à faire travailler, de façon intensive, les cordonniers de l'arrondissement. Ce tapis qui était comme un crin a été transformé, sans délai, en tapis de velours par les soins des P. E. C.. Quand je te disais, Toine, que cette administration était soucieuse du bien-être des citoyens. Pas de bruit, du travail, semble être sa devise. Avec félicitations !

Au revoir, Toine, à bientôt.

Louis SIGNORET

ON NE L'Y PRENDRA PLUS

Un jardinier, M. Emile Perthuis, a failli choir la nuit dernière dans une excavation qu'il n'avait pas remarquée à cause de l'obscurité. Justement alarmée, Mme Emile Perthuis a fait cadeau à son mari d'un boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

Yvonne Sanson et Steve Barclay dans un beau film profondément humain

NOUS, LES COUPABLES

La semaine prochaine
LE GRAND SECRET
avec en 1re partie un film en relief

OUVERTURE D'UN MAGASIN DE
Haute-Couture - Fourrures
Les Arcades — SISTERON

EN FLANANT...

Sourires...

Il y a quelques temps, je me trouvais chez Figaro, et mon Dieu, comme d'habitude les conversations allaient bon train. On parlait surtout pêche et chasse. Pour vous, amis lecteurs, j'ai pu en retenir quelques-unes les voici :

— A propos les amis, avez-vous essayé la nouvelle mouche artificielle pour la pêche Pêchetout. *Qu'en pensez-vous ? Zéro, dit l'un, double zéro renchérit l'autre. Vous voulez mon opinion dit Bébert, et bien voilà : le poisson ne* pite plus *à cause des estivants qui les gavent avec des amorces natureiles et nous les prennent tous. En somme nous autres, les naturels du pays, nous devenons des victimes des congés payés ! !*

— L'autre jour, alors que ce n'était permis qu'aux Colombides, *des chasseurs du Vaucluse ont tué, à Gache, quatre lièvres, et dire que nous on les respecte ! Ne parles pas trop de respect toi, Marius, parce que bien avant l'ouverture générale, de ta voiture sur la route, la nuit, tu en as bien* canardé *un, sans rien dire à personne, sauf à ta femme, c'est elle qui me l'a appris ! !*

—Tu sais le petit de Garbarucci, l'ancien douanier, il a fait son chemin dans les affaires. De quelles affaires il s'occupe ? C'est comme qui dirait hors de France, dans le commerce des fruits exotiques. D'après ce que m'a dit Tonin, il serait Président des Corses d'Orange ! !

X...

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 22 Septembre, à 21 heures, dans la salle de délibération, sous la présidence de M. Elie Fauque, 1er adjoint, en remplacement de M. Paret, maire, absent pour cause de maladie.

Assistaient à cette séance onze conseillers municipaux sur 21.

Etaient présents : MM. Fauque, Chautard, Brémond, Maffren, Reynaud, Thélène, Niel, Perrin, Jourdan, Bouchet et Léon Tron.

M. Fauque ouvre la séance en excusant M. le Maire et lui adresse, au nom du Conseil Municipal, les meilleurs vœux de prompt rétablissement. Le président donne les compte-rendus des deux dernières séances qui sont adoptés à l'unanimité.

M. Léon Tron est désigné comme secrétaire de séance.

M. Fauque demande à l'assemblée de vouloir bien voter le budget supplémentaire de la Ville ainsi que celui de l'Hôpital-Hospice de Sisteron. Le détail de ce budget est donné et c'est alors un véritable corso de chiffres. Il apparaît que le budget de la Ville vient avec un excédent de recettes de 7.000.000 de francs, ce qui provoque chez certains conseillers un étonnement, et, disent-ils *une ville est riche d'autant qu'elle a du déficit.* (Mais il faut prévoir que cet excédent sert à payer les annuités des emprunts). Quant au budget supplémentaire de l'Hôpital-Hospice l'excédent de recettes sert au roulement de fonds. Ces deux budgets sont votés.

COMPTEURS D'EAU

M. Raoul Bouchet demande avec insistance la pose de compteurs d'eau dans tous les établissements publics de la Ville : Douches, Ecoles, Abattoir, Hôpital, Mairie, etc... etc... quitte à la municipalité de juger à faire payer ou non les établissements sur la consommation de l'eau.

TAXE LOCALE

La taxe locale sera à partir du 1er Janvier 1956, au taux de 2,20 comme vient de le demander l'assemblée municipale. En effet le taux en vigueur est de 1,50, mais un nouveau décret demande l'augmentation de la taxe locale au taux minimum de 2,20 à 2,65 maximum. Une discussion s'engage et certains conseillers font remarquer les conséquences qu'entraînent sur le commerce de détail et de gros, une grosse augmentation de la taxe locale.

COURRIER
FORCALQUIER - SISTERON

Une subvention de 30.000 francs est allouée, et non de 50.000 francs comme demandé, au service régulier Forcalquier-Sisteron.

QUADRILLE SISTERONNAIS

Une subvention de 40.000 francs est donnée au Quadrille Sisteronnais pour achat de costumes.

JARDINS OUVRIERS

10.000 francs sont accordés aux Jardins Ouvriers pour la réparation de divers canaux principaux d'arrosage.

SAPEURS - POMPIERS

Egalement 10.000 francs sont accordés à la subdivision des Sapeurs-Pompiers de Sisteron pour indemnité de déplacement au Congrès Départemental de Valensole.

(à suivre)

SPORTS

SISTERON-VELO

N'ayant pas de match de championnat, l'équipe fanion du Sisteron-Vélo est allée dimanche dernier, faire un peu d'entrainement face à la vaillante équipe voisine du F. C. Volonne.

Le résultat favorable aux Sisteronnais n'a surpris persomne, mais il est à signaler la brillante tenue des Volonnais qui, jusqu'à la fin, luttèrent avec volonté.

***

Demain dimanche, en championnat, l'équipe première du Sisteron-Vélo se déplacera à Charleval pour y rencontrer l'équipe de cette localité.

BOULE SISTERONNAISE

Le championnat par doublettes, à pétanque et à la mêlée, organisé Dimanche dernier par la Boule Sisteronnaise avait attiré 34 concurrents qui, après la formation des équipes, se sont affrontés sur le terrain de La Potinière et de la gare.

Toutes les parties étaient primées. En finale c'est l'équipe Barberis Jean et Martine Roger qui remporta le championnat en battant par le score flatteur de 15 à 0 l'équipe Burle Auguste et Sivan Albert. Détail curieux le champion 1955 Burle a encaissé en 1954 en championnat tête à tête. la fanny par Martine qu'il avait battu

Les nouveaux champions ont remporté la Coupe offerte par la Bière Zénith, 2 diplômes et 2 bons de participation gratuite au banquet de la Société qui aura lieu en Octobre. 2me prix : 2 breloques offertes par la Biére Zénith et 2 participations gratuites au banquet ; 3me prix : Chastillon Pierre et Guyonnet, 2 participations au banquet ; 4me et 5me prix : 2 briquets offerts par Coca-Cola.

Outre ces lots en nature des prix en espèces intéressants ont été distribués, même les perdants de la 1re partie ont gagné l'apéritif, parmi eux Louche Iréné a obtenu la breloque Lanterne pour avoir le plus mal joué.

CHRONIQUE LOCALE

VŒUX DE RETABLISSEMENT

Les Sisteronnais ont appris avec émotion la maladie qui vient de s'abattre sur la personne de M. Emile Paret, maire et conseiller général de Sisteron.

Nous souhaitons que l'état de santé de M. Paret s'améliore et nous formons nos meilleurs vœux d'un prompt rétablissement.

Nous apprenons à la dernière minute que la maladie de M. le Maire est toujours stationnaire.

AVIS DE LA MAIRIE

En l'absence de M. le Maire, M. le Premier Adjoint recevra le public, tous les jours, sauf les Dimanches et jours de fêtes, à la Mairie, de 17 à 18 heures.

INCENDIE

Dimanche dernier, vers 17 heures, les Pompiers étaient alertés par un feu qui s'est déclaré dans le merveilleux bois du Mollard, au-dessus de la maison Suquet.

Après plusieurs heures d'efforts, les pompiers, la gendarmerie et quelques promeneurs sont parvenus à être maîtres du sinistre.

A minuit et lundi vers 8 heures, par deux fois, les pompiers étaient de nouveau alertés par ce même sinistre qui est actuellement éteint.

DON

En souvenir de Baptistin Justet, un des membres fondateurs du Sisteron-Vélo, et à l'occasion du mariage de son fils Jacques, Madame Lucienne Justet-Basin vient de nous faire parvenir la somme de 1.000 francs pour remettre à la caisse du Sisteron-Vélo.

Au nom de cette Société, nous adressons à cette Sisteronnaise de vieille souche, Mme Lucienne Justet-Basin, nos remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

INCENDIE

Un incendie de très grande importance s'est déclaré à la campagne de M. Sallice « Les Charmes » située sur la commune de Ribiers.

Malgré l'intervention des pompiers de Laragne, Sisteron, Serres, La Saulce, Gap et Château-Arnoux, la ferme et les hangars ont été détruits complètement. Seules les habitations ont pu être préservées. Les dégâts peuvent être évalués à 5.000.000 de frs qui ne sont qu'en partie couverts par une assurance.

L'action commune menée par l'ensemble des pompiers pour être maîtres du sinistre a duré après 12 heures d'efforts.

Le manque d'eau dans ce quartier a été la cause de l'étendue du sinistre.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Les bons du Bureau de Bienfaisance seront délivrés au secrétariat de la Mairie aujourd'hui 1er, Lundi 3 et Mardi 4 Octobre.

DANS LES P. T. T.

Nous apprenans qu'à partir d'aujourd'hui 1er Octobre, M. Jean Cléon, depuis une dizaine d'années parmi nous comme Receveur des Postes, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

M. Jean Cléon, par son amabilité, sa modestie et ses capacités administratives, avait su s'attirer de nombreuses sympathies tant dans le public que parmi son personnel et ses supérieurs.

Avec tous les regrets que cause le départ de M. Cléon, nous lui adressons nos meilleurs vœux de santé dans sa retraite.

Par la même occasion, nous souhaitons à son successeur, M. Clenchard, qui nous vient de Veynes, et basalpin de vieille souche, nos souhaits de bienvenue.

N'oubliez pas d'acheter
PARIS - MATCH
de cette semaine.

© VILLE DE SISTERON

FOIRE

La foire de Septembre n'a pas eu une grande affluence. Un beau temps a favorisé les activités. Comme toujours, quantité de forains.

Sur le Pré de Foire s'est déroulé le marché aux bestiaux avec un grand nombre de bêtes.

Dans l'ensemble cette foire n'a pas été des plus mauvaises.

LOTERIE NATIONALE

Michel RULLAND Fils tient à votre disposition des 10me du Prix de l'Arc de Triomphe. Tirage le 8 Octobre.

LA CHASSE

Dans notre région les tableaux de chasse sont, actuellement, pas très reluisants. Cependant à Authon, dimanche dernier, sous la conduite de Lucien Turcan, trois chasseurs de la localité ont abattu un gibier de choix, trois superbes chamois.

Descendu à Sisteron, ce gibier a fait les délices de plusieurs gourmets.

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes aux écoles primaires aura lieu aujourd'hui Samedi 1er Octobre à 8 heures 30.

Pour les inscriptions nouvelles fournir un bulletin de naissance et les certificats de vaccination.

OBJET TROUVE

Une montre, un chien.

CANTINE SCOLAIRE

Elle fonctionnera à partir d'aujourd'hui Samedi aux mêmes conditions que l'année précédente.

Il est rappelé qu'elle est réservée aux enfants devant parcourir un assez long trajet pour se rendre en classe et ne pouvant rentrer chez eux pour le repas de midi.

POIDS PUBLIC

Les usagers sont avisés que le poids public ne fonctionnera pas Lundi 3 Octobre, dans la matinée.

AVIS

La Boulangerie REYMOND Henri sera fermée du 3 Octobre au 24 Octobre inclus.

CARBURANTS DETAXES

Les bons de carburants détaxés destinés à l'agriculture sont en Mairie où les bénéficiaires doivent les retirer dans les plus brefs délais.

La Rentrée des Classes 1955

se fera à la Librairie LIEUTIER

TOUTES LES FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAU

NECROLOGIE

Mercredi matin on apprenait le décès de Mme Josette Brun-Allemand, survenu à l'âge de 26 ans. Les obsèques ont eu lieu Jeudi à 10 heures, avec le concours d'une très grande affluence de parents et d'amis.

Mme Josette Brun-Allemand était la femme de M. Marcel Brun-Allemand confiseur-pâtissier en notre ville.

Nous adressons à Marcel Brun-Allemand ainsi qu'à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Entreprise GAONA

demande d'urgence MAÇONS pour travaux sur place ou en déplacement.

CONFERENCE

Le Pasteur R. Mordant, reprenant contact avec les amis de Sisteron, leur présentera Lundi soir, à 21 h., à la Mairie, M. Benoit, missionnaire à Madagascar, qui donnera une conférence illustrée sur ce sujet si actuel : « Et Madagascar ? ».

Entrée Libre. — Chacun peut se sentir appelé à profiter de cette occasion rare d'un voyage documenté.

A VENDRE

Pavillon, 3 pièces, W-C, volière, lapinière, remise, jardin 3 ares, état neuf. libre de suite. S'adresser à M. Marcel COUTON, Bar des Arcades, à SISTERON.

AVIS

M. le Ministre de la Santé Publique et de la population organise, le Dimanche 9 Octobre prochain, une Journée Nationale de quête sur la voie publique en vue de l'amélioration du sort des aveugles.

Ces quêtes seront effectuées par les œuvres s'occupant d'assistance aux aveugles dans le département.

Le Préfet des Basses-Alpes est persuadé que la population tout entière, en versant généreusement son obole, se fera un devoir d'assurer le plein succès de cette journée.

BOITE AUX LETTRES

La Municipalité vient de faire installer, à la rue de Provence, à côté de l'Alimentation Orcière, une nouvelle boîte aux lettres.

Les habitants de ce quartier se réjouiront de cette bonne initiative.

NOUVEAU

VELOSOLEX 1956

Livrable au Garage BUES

DON

A l'occasion du mariage de M. Jean Nal avec Mme Blanc Malvina, il a été versé 2.000 frs à répartir : 500 frs pour les ex-prisonniers de guerre, 500 frs pour les Sapeurs-Pompiers, 500 frs pour le Sou des Ecoles Laïques, 500 frs pour les vieux de l'Hôpital. Nos remerciements et nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS AUX CAISSES DE SECURITE SOCIALE ET ALLOCATIONS FAMILIALES

Les employeurs n'ayant pas encore remis les cartes d'électeurs de leurs salariés et les relevés nominatifs sont avisés qu'ils devront le faire avant le 3 Octobre dernier délai, sous peine de sanctions.

Les travailleurs indépendants et les retraités ou invalides doivent également se faire inscrire sans délai à la Mairie.

Rentrée des Classes

PARENTS !... pour le trousseau de vos enfants, les vêtements d'hiver.

Une visite à la

Maison ANDRÉ

s'impose.

Vous y trouverez un choix magnifique et réaliserez d'importantes économies car à l'occasion de son installation dans son nouveau magasin un RABAIS de 5 % sera consenti sur tout achat comptant jusqu'au 8 Octobre.

ROMAN, Les Arcades, SISTERON

COIFFURE FEMINA

Ses permanentes
Ses mises en plis
Ses teintures

donneront toute l'élégance qui sied à la femme moderne.

Personnel nouveau. Coiffeuse qualifiée

SALON BERNARD
23, Rue Droite — SISTERON
Télé 2-44

ETAT-CIVIL

du 23 au 29 Septembre 1955

Naissances : Patrick Robert Vibien, avenue de la Libération. — Alain Emile François Laugier, avenue de la Libération. — Annick Josette Marie Lieutier, avenue de la Libération. — Françoise Jacqueline Monique Boyer, avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Léon Jean Paul Albert, mécanicien, domicilié à Sisteron, et Marinette Aimée Léonie Dusserre-Bresson, secrétaire, domiciliée à Salignac. — Robert André Jedor, peintre en bâtiment, domicilié à Sisteron, en résidence à Mars la Tour (Meurthe et Moselle) et Simone Louise Nicloux, sans profession, domiciliée à Mars la Tour. — Marcel Dussaillant, employé de banque, domicilié à Sisteron, et France Gabrielle Alice Emilie Lepage, dactylographe, domiciliée à Manosque.

Mariage : Louis Camille Marius Jean Nal, ouvrier d'usine domicilié à Château-Arnoux, et Malvina Rose Victorine Blanc, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Josette Alberte Georgette Sciarli, épouse Brun-Allemand, 26 ans quartier du Plan des Tines.

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

Vente Judiciaire
aux Enchères Publiques

Le SAMEDI VINGT DEUX OCTOBRE mil neuf cent cinquante cinq, à neuf heures, à SISTERON, Avenue des Arcades numéro 9, avec continuation les jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de Me MALPLAT, notaire à SISTERON, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de :

1°) OBJETS MOBILIERS ET MEUBLES MEUBLANTS DIVERS, comprenant notamment : bureau, tables, chaises, armoires, sommier, lit, glaces, linges divers, vaisselle, appareils à butagaz, etc...

MARCHANDISES NEUVES comprenant notamment : barboteuses, robes d'enfant, chemisettes, chemisiers, jupes, robes, maillots de bain, manteaux pour dames et enfants, laine à tricoter, chaussettes, blouses écolier, combinaisons, chemises de nuit, lingerie diverses pour dames, bas, layette diverse, etc...

CAMIONNETTE « BERLIET », type VIL F9, carrosserie partie boulangère, immatriculée sous le numéro 210 A 4

MATERIEL DE FORAIN

le tout dépendant de la faillite de Monsieur CHASTEL, bonneterie à SISTERON.

2°) MARCHANDISES NEUVES DIVERSES, comprenant notamment : tabliers, robes, jupes, pulls, pantalons, combinaisons, culottes, robes de nuit, chemisiers, écharpes, slips, soutien-gorge, bas, gilets, mouchoirs, corsages, etc... généralement lingerie fine et bonneterie. Dépendant de la faillite de Mesdemoiselles BOREL, commerçantes à SISTERON.

3°) FOURGONNETTE « PEUGEOT » type SKR, 600 kgs de charge utile immatriculée sous le n° 933 C 5 Dépendant de la liquidation judiciaire de Monsieur Roger LYARD, entrepreneur de travaux publics à LARGENTIERE (Hautes-Alpes).

Ces ventes sont poursuivies à la requête de Me René JOSUAN, syndic-liquidateur, demeurant à DIGNE, judiciairement nanti des pouvoirs nécessaires à cet effet, par ordonnances de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de DIGNE et de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BRIANÇON en date, savoir :

En ce qui concerne la faillite CHASTEL, du trente Juillet mil neuf cent cinquante cinq ;

En ce qui concerne la faillite BOREL du trente Mars mil neuf cent cinquante cinq ;

En ce qui concerne la liquidation judiciaire LYARD, du quatorze Juin mil neuf cent cinquante cinq.

Paiement comptant.

Frais en sus 25 %.

Pour tous renseignements s'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON, ou à Me JOSUAN, syndic-liquidateur à DIGNE.

OCCASIONS

Garage BUES - Tél 18 - SISTERON

CITROEN B. Juil. 1954. 15.000 km
RENAULT KZ. ACLI et 4 CV
JEEP-DURIEZ 2 ponts
PEUGEOT 201
CAMION Ridelles 3 t 5 AHN
Prix avantageux

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

Vespa 125 cc. 1955

Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série

125.000 frs

+ taxes
Compteur km 3.600 francs

Agences partout
Livraison immédiate
Distrib. : Maxime BUES à SISTERON

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*

Pierre MÉNARDO

Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

Auto-Ecole MIR

11, Rue Saunerie — Tél. 104
et Garage Decaroli - Tél. 64
SISTERON

Préparation et présentation à tous permis

Amateurs de MOTOS et SCOOTERS vous n'avez pas besoin d'aller au SALON DE LA MOTO pour voir les dernières nouveautés de « TERROT » une visite chez le concessionnaire

Paul ALBERT

Avenue de la Gare, SISTERON

s'impose dès aujourd'hui.

Vous pourrez y voir et passer commande soit d'un LUTIN, le cyclomoteur simple, silencieux, robuste, économique et d'un prix abordable à toutes les bourses, soit d'un Vélomoteur ETMS ou ETDS 125 cm3, 4 vitesses, suspension HR, et enfin d'un SCOOTERROT, le dernier né de la technique en matière de Scooter.

Toutes ces machines peuvent être vendues à crédit, payables en 3, 6, 9, 12, 15 et 18 mensualités.

Le service après vente est assuré

Tous accessoires et Pièces de rechange en magasin

Stock de Pneumatiques

Huiles spéciales 2 T toutes marques

et... AZUR le supercarburant toujours sûr

Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Etudes de Me Charles TARTANSON
avoué à DIGNE
et de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

Rappel de

Vente aux Enchères

D'UN IMMEUBLE A SISTERON
Rue Saunerie No 29
MERCREDI 12 OCTOBRE 1955
à 15 heures en l'étude de Me PERRIN

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE

Mme Margaillan

12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

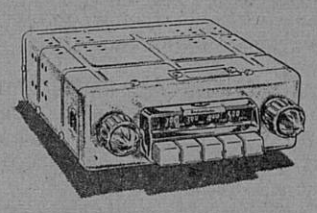

RADIO-MATIC

la T.S.F. dans votre voiture

Agent installateur

A. BRUN

Garage du Dauphiné — SISTERON
Téléphone 26

Achetez tous vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

10, Rue Saunerie — SISTERON

la seule Maison où vous trouverez

Le plus grand choix de Meubles

LA MEILLEURE QUALITE

Des Prix sans concurrence

Une seule visite vous convaincra.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

PENSEZ A L'HIVER...

PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision

Passez vos commandes des à présent chez

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?

Aux Meubles Sisteronnais

ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93

Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON